

Nouméa, le 2 juillet 2013



des entreprises à valoriser

La CMA en partenariat avec l'Association des Réparateurs Automobiles (ARA), a lancé en janvier dernier GARAGE PROPRE, une action à destination des professionnels de l'automobile sur la zone pilote de La Foa, Boulouparis, Bourail, Farino, Moindou et Sarraméa. A ce jour, treize entreprises de la zone ont adhéré à l'opération et sont dans une démarche active face à l'élimination de leurs déchets.

GARAGE PROPRE propose **une gestion collective des déchets dangereux** pour les entreprises du secteur de la réparation automobile et assimilés : réparation matériel de jardin, mécanique agricole, navale, engins de terrassements etc...

Les entreprises adhérentes GARAGE PROPRE actuellement :

MECALOC SARL <i>BTP - terrassement</i>	LECLERE	JACQUES	BOURAIL
GARAGE HWEILLIA <i>Mécanique auto</i>	HWEILLIA	JIM	BOURAIL
BROUSSE NAUTIC <i>Entretien-réparation de bateaux</i>	BABIN	Guillaume	BOURAIL
GARAGE THIERRY RAGOT <i>Mécanique auto</i>	RAGOT	THIERRY	LA FOA
CARROSSERIE CENTRALE <i>Carrosserie-peinture auto</i>	NEMOAJOU	PATRICK	LA FOA
GARAGE LEFEBVRE <i>Mécanique petit équipement et auto</i>	LEFEBVRE	EMMANUEL	LA FOA
GARAGE MARA-FACHA <i>Mécanique engins miniers et auto</i>	ROBELIN	JEAN-YVES	LA FOA

JPSY - ATELIER MECANIQUE JEAN- PIERRE YANAI – <i>Mécanique auto</i>	YANAI	JEAN-PIERRE	LA FOA
ATELIERS MUNICIPAUX LA FOA <i>Mécanique auto</i>	FAYARD	Laurent	LA FOA
ENTREPRISE VERGES <i>Roulage minier</i>	VERGES	ALAIN PHILIPPE	BOULOUPARIS
GARAGE SIBAN <i>Mécanique auto</i>	SIBAN	NGATIRAN NASSEP	BOULOUPARIS
STATION SERVICE MOBIL BRUNET <i>Mécanique auto</i>	BRUNET	PATRICK	BOULOUPARIS
MMAC <i>Maintenance matériel agricole</i>	JOUSSIAUME	LUC	BOULOUPARIS

L'engagement concret de ces entreprises

Les professionnels adhérents s'engagent sur une charte de bonnes pratiques environnementales, et un contrat d'élimination de déchets dangereux avec SOCADIS, prestataire spécialisé retenu par la CMA, ou par un prestataire de leur choix.

Concrètement, ces entreprises engagées :

- **Réalisent le tri et le stockage de leurs déchets dangereux**
- Font appel à un prestataire spécialisé, garantissant ainsi un **traitement approprié de ces déchets**. La première collecte de ces déchets par SOCADIS interviendra le 4 juillet 2013.
- **Mutualisent, donc réduisent, les coûts de collecte** de ces déchets
- **Bénéficient d'un accompagnement de la Chambre de métiers et de l'artisanat** : conseils pour la réduction des déchets à la source, formations, évaluation et maîtrise des couts de gestion, appui à l'obtention d'aides financières etc...

Valoriser ces entreprises pionnières

Afin de valoriser leur engagement auprès de leur clientèle, les entreprises adhérentes disposent d'un kit de communication (affiche, stylos, pancarte, diplôme, autocollants).

Il est en effet primordial que ces adhérents GARAGE PROPRE soient connus et reconnus : la réussite de cette opération réside à la fois dans l'engagement pris par les professionnels de l'automobile pour la gestion de leurs déchets dangereux, mais aussi, dans le choix avéré des clients à faire appel aux services d'un GARAGE PROPRE.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quelques mois après sa mise en place, la démarche recueille l'entière adhésion de la clientèle qui contribue financièrement au coût d'une gestion responsable des déchets : quelques centaines de Francs XPF par facture.

L'opération se développe

L'intérêt des entreprises situées au nord de la province Sud pour cette démarche novatrice amène la CMA à préparer l'extension de l'Opération Garage Propre à d'autres communes de Nouvelle-Calédonie.

Adhésion ou Plus d'information :

Contactez Karine Lacroix, conseiller Environnement santé sécurité, à la Chambre de métiers et de l'artisanat tél : 28 23 37 et karine.lacroix@cma.nc

Contact Presse :

Laure Le Gall
Directrice communication CMA
28 23 37 et 75 35 25
laure.legall@cma.nc